INFO RETRAITE

Attestation employeur pour vos régimes de retraite Retraite progressive

Important :
en cas de pluri-activités, merci de dupliquer cette attestation et de la faire remplir par vos employeurs respectifs.

Je soussigné(e)

Nom et prénoms : .....

ou dénomination sociale : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Code APE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Atteste que : ○ Madame ○ Monsieur

Nom de naissance : .....

Nom d'usage (facultatif) : .....

Prénoms : .....

Numéro de sécurité sociale |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|

Exerce son activité salariée à temps partiel ou à temps réduit.

Au |_|_|_|_|_|_|_|_|, date d'effet de sa retraite progressive :

- la durée de son travail à temps partiel ou réduit, heures complémentaires non comprises est de :

  |_|_|_|_| heures |_|_| min* ○ par semaine ○ par mois ou |_|_|_| jours par an**

- la durée du travail à temps complet applicable dans l'entreprise ou l'établissement est de :

  |_|_|_|_| heures |_|_| min* ○ par semaine ○ par mois ou |_|_|_| jours par an**

  ** Les heures d'équivalence ne sont pas prises en compte. ** À compléter pour les salariés au forfaits jours.*

- Son taux d'activité est de |_|_| %

- Sa rémunération brute annuelle est de : ..... €

Fait le.....

à.....

Signature

Cachet de l'entreprise

« Toute personne qui se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration en vue d'obtenir ou de faire obtenir des avantages est passible d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du code pénal).
En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir ou de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, peut faire l'objet de pénalités financières (article L. 114-17 du code de la sécurité sociale).
Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent auprès de vos régimes de retraite concernés ».